

Les faits marquants de la CdP14 de la CEM : Lundi 12 février 2024

La quatorzième réunion de la Conférence des Parties (CdP14) à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CEM) s'est officiellement ouverte lundi, avec des discours de bienvenue et de puissants spectacles de danse. L'ouverture a été précédée dimanche par une réunion du Comité permanent et une réunion de haut niveau.

La CdP a abordé les questions d'organisation, a pris note de plusieurs rapports et a établi la Grande Commission (GC) qui, à son tour, a établi des groupes de travail et a examiné les articles budgétaires de l'ordre du jour. Dans la soirée, les participants ont assisté à une soirée des champions, suivie d'une réception offerte par le gouvernement de l'Ouzbékistan.

Cérémonie d'ouverture

Dans l'allocution d'ouverture, Abdulla Aripov, Premier ministre de l'Ouzbékistan, a souhaité aux participants la bienvenue dans son pays et a souligné les mesures « urgentes et coordonnées » nécessaires pour « préserver l'harmonie de la vie humaine avec la nature ». Il a mis en exergue les efforts de coopération de l'Ouzbékistan avec les pays voisins pour créer des zones protégées transfrontalières. Les participants ont ensuite regardé une courte vidéo intéressante sur la conservation des espèces migratrices, élaborée par le ministère de l'Écologie, de la Protection de l'environnement et du Changement climatique de l'Ouzbékistan.

Inger Andersen, secrétaire générale adjointe de l'ONU et directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), a souligné que la tenue de cette CdP en Asie centrale est « une véritable étape pour le multilatéralisme » et a appelé à des solutions multilatérales fortes pour prévenir de nouvelles menaces sur les espèces migratrices. Andersen a indiqué que toutes les nations, y compris celles qui n'ont pas encore ratifié la Convention, devraient s'engager dans cet effort, car « les espèces migratrices sont en difficulté et cela met l'humanité en difficulté ».

Amy Fraenkel, Secrétaire exécutive de la CEM, a souligné le « rôle unique et essentiel » de la Convention dans la résolution des problèmes liés aux espèces sauvages migratrices qui touchent les pays du monde entier, affectant et impliquant une grande variété d'espèces et de cultures. Elle a indiqué que le thème de la COP14, « la nature ne connaît pas de frontières », souligne le rôle de la CEM, à savoir, renforcer la collaboration internationale pour la protection des espèces et de leurs habitats dans l'ensemble de leurs aires de migration.

Notant que c'était la première fois qu'un PDG du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) assistait à une CdP de la CEM, Carlos Manuel Rodríguez, PDG du FEM, a appelé à une plus grande collaboration entre les secteurs, les conventions et les parties prenantes, soulignant que si la nature n'a pas de frontières, les mécanismes mondiaux du financement de la conservation ne devraient pas non plus en avoir. Il s'est félicité de la poursuite de la collaboration stratégique entre la CEM et le FEM lors du prochain exercice FEM-9.

Grethel Aguilar, directrice générale de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), a souligné la nécessité

de solutions et de partenariats collaboratifs et innovants qui transcendent les frontières nationales. Elle a réitéré l'engagement de l'UICN à soutenir les décisions de la CEM et les objectifs mondiaux de conservation tels que définis dans le Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal (CMB).

Les délégués ont eu droit à un spectacle culturel entraînant d'un groupe de danse ouzbek décrivant la diversité des espèces migratrices en Asie centrale et les menaces auxquelles elles sont confrontées.

Questions d'organisation

Élection du bureau : les Parties ont élu par acclamation Aziz Abdulkhakimov (Ouzbékistan) à la présidence de la CdP14 ; Colin Galbraith (Royaume-Uni) en tant que président de la GC ; et Humbulani Mafumo (Afrique du Sud) en tant que vice-président de la GC.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de la réunion : Le Président Abdulkhakimov a invité les délégués à examiner le projet de l'ordre du jour provisoire (UNEP/CMS/COP14/Doc.3.1/Rev.3) et les annotations (UNEP/CMS/COP14/Doc.3.2). La CdP les a adoptés.

Adoption du Règlement intérieur : Le Président Abdulkhakimov a signalé qu'il n'y avait aucune demande d'amendement du Règlement intérieur tel qu'adopté à la CdP13 (Règlement intérieur PNUE/CMS/COP).

Création du Comité de vérification des pouvoirs et d'autres comités de session : La CdP a élu le Kenya, l'Arabie Saoudite, le Costa Rica et le Royaume-Uni (RU) au Comité de vérification des pouvoirs, avec une nomination prochaine de l'Océanie.

Admission des observateurs : La CdP a admis les institutions et organismes nationaux et internationaux qui répondent aux critères énoncés à l'Article VII, alinéa 9 de la Convention, à participer en tant qu'observateurs à cette réunion (UNEP/CMS/COP14/Doc.6).

Rapports

Présidence sortante de la CdP : L'INDE a rendu compte des activités entreprises par la présidence de la CdP depuis l'adoption de la Déclaration de Gandhinagar à la CdP13, y compris les initiatives axées sur la protection des grands félins, des dauphins et des espèces d'oiseaux migrateurs et sur l'interdiction des plastiques à usage unique.

Rapports et recommandations des organes subsidiaires de la Convention : Bivash Ranjan (Inde), président du Comité permanent (CP), a présenté un rapport sur les activités du CP depuis la CdP13, évoquant la « préoccupation persistante » concernant les contributions impayées par les parties et le projet de Plan stratégique pour Espèces migratrices 2024-2032, qui seront examinées à la CdP14.

Narelle Montgomery (Australie), présidente du Conseil scientifique (CS), a rendu compte des activités du CS depuis la CdP13. Elle a mis en relief le premier rapport sur l'état des espèces migratrices dans le monde et un autre rapport sur les effets du dérèglement climatique sur la faune migratrice, notant que « les effets se produisent maintenant ». Elle a également décrit les améliorations prévues pour la prochaine période de session du CS, notamment davantage de réunions en ligne pour faire avancer les sujets prioritaires.

Rapport du Dépositaire et du Pays hôte : L'Allemagne a présenté le rapport du dépositaire (UNEP/CMS/COP14/Doc.9), signalant qu'aucun autre pays n'a adhéré à la Convention depuis la dernière CdP.

Déclarations : Les Parties : La NOUVELLE-ZÉLANDE a souligné les progrès réalisés au niveau régional au cours de la période intersessions et a noté les différentes implications du thème de la COP14 pour les États insulaires du Pacifique. L'ARABIE SAOUDITE a souligné la situation du pays au carrefour de trois continents et de deux voies de migration importantes, et a fait état de programmes nationaux et régionaux contribuant à la mise en œuvre de la CEM. L'UE a souligné le rôle inestimable des espèces migratrices dans la détermination de la santé des écosystèmes mondiaux et a salué le lancement du tout premier rapport sur l'état des espèces migratrices dans le monde. L'URUGUAY a souligné l'importance du principe de responsabilité commune mais différenciée (RCMD) et de l'utilisation d'une gamme de modalités de collaboration, y compris la coopération Sud-Sud, et a appelé à garantir des moyens adéquats et prévisibles de mise en œuvre de la CEM pour les parties. Le ZIMBABWE a souligné la position critique de l'Afrique en tant que plaque tournante pour les espèces migratrices, et s'est félicité de l'opportunité d'examiner les avancées accomplies et de faire progresser la mise en œuvre à la CdP14.

Les Accords de la CEM : La CdP a pris note des rapports des représentants de l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels (ACAP) (UNEP/CMS/COP14/Inf.10.3.1), de l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, Mer Méditerranée et zone atlantique adjacente (ACCOBAMS) et de l'Accord sur la conservation des petits cétacés de la mer Baltique, de l'Atlantique du Nord-Est, de l'Irlande et de la mer du Nord (ASCOBANS) (UNEP/CMS/COP14/Inf.10.3.2), ainsi que de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) ; de l'Accord sur la conservation des populations de chauves-souris européennes (EUROBATS) ; et de l'Accord sur la conservation des gorilles et de leurs habitats (Accord Gorilla).

Les OIG et ONG : BIRDLIFE INTERNATIONAL, parlant au nom de 21 ONG, a appelé les Parties à prendre des décisions ambitieuses lors de la CdP14 pour respecter les engagements pertinents dans le cadre du CMB. Le CENTRE DE L'ASEAN POUR LA BIODIVERSITÉ (CAB) a parlé de ses efforts pour faire progresser la conservation en Asie du Sud-est, y compris l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action régionaux pour la biodiversité. La COMMISSION BALENIERE INTERNATIONALE (CBI) a décrit la récente collaboration avec la CEM et ses accords concernant les prises accessoires, l'observation des baleines, les collisions avec des navires et le rôle des cétacés dans les écosystèmes. La DIVISION DES AFFAIRES OCÉANIQUES ET DU DROIT DE LA MER (UNDOALOS) a souligné les synergies entre la CEM et l'Accord sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones situées au-delà de la juridiction nationale (Accord BBNJ), notant que le prochain Third World Ocean Assessment prendra en compte les espèces marines migratrices et leurs habitats. La CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (CDB) a réitéré la pertinence des objectifs du CMB pour la CEM.

Rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement : Le PNUE a résumé son rapport (UNEP/CMS/COP14/Doc.11), soulignant les efforts de collaboration entre la CEM et d'autres conventions sur la biodiversité pour la mise en œuvre du CMB. Faisant état du portefeuille croissant de la Convention, elle a appelé les parties à fournir des contributions en temps opportun. La CdP a pris note du rapport.

Rapport du Secrétariat et mise en œuvre du programme de travail : Le Secrétariat a présenté le rapport sur le programme de travail 2020-2023 (UNEP/CMS/COP14/Doc.22), notant que presque toutes les activités hautement prioritaires ont été réalisées mais que d'autres ne sont pas encore achevées. Elle a également exposé la procédure de finalisation du programme de travail 2024-2026. La CdP a pris note du rapport.

Ouverture de la Grande Commission

Le président de la Grande Commission (GC), Galbraith, a ouvert la GC et, avec l'accord de la GC, a établi cinq groupes de travail : sur les espèces aviaires, aquatiques et terrestres ; sur le budget ; et sur les thèmes institutionnels et transversaux.

Les Questions administratives et budgétaires

Budget et administration : Exécution du budget de la CEM 2021-2023 : Le Secrétariat a présenté le document (UNEP/CMS/COP14/Doc.13.1), notant que plus de la moitié des parties à la Convention ont des contributions impayées totalisant 1,4 million de dollars. L'intervenante a demandé aux partis de fournir leurs contributions exceptionnelles.

La GC a pris note du rapport.

Budget 2024-2026 et programme de travail pour la période intersessions entre la CdP14 et la CdP15 : Le Secrétariat a présenté le document (UNEP/CMS/COP14/Doc.13.2/Rev.1) et ses trois scénarios budgétaires : un, avec une croissance nominale nulle ; un deuxième, avec une croissance réelle nulle ; et un troisième, à croissance modérée. L'intervenante a souligné la nécessité d'une « augmentation modeste » du budget pour garantir un personnel adéquat et des systèmes de gestion de l'information.

Le BRESIL a fait état des difficultés rencontrées par les parties en développement dans la fourniture de leurs contributions et a déclaré sa préférence pour un scénario de croissance nominale zéro.

La GC a renvoyé le document au groupe de travail sur le budget.

Mobilisation des ressources : Le Secrétariat a rendu compte de la mise en œuvre du programme de travail de la CEM 2020-2023 (UNEP/CMS/COP14/Doc.13.3). L'intervenante a souligné l'Annexe 1, qui propose des amendements à la Résolution 10.25 (Rév. COP12), et a souligné les activités intersessions qui ont réussi à accroître l'engagement avec le FEM.

Le Royaume-Uni a soutenu les amendements proposés et a suggéré d'inclure la mention du Fonds pour le CMB comme ressource supplémentaire.

La GC a renvoyé le document au groupe de travail sur le budget.

Dans les couloirs

“La nature ne connaît pas de frontières.” Cette phrase était sur toutes les lèvres alors que le soleil de Samarkand illuminait le Centre des Congrès de la Route de la Soie pour la séance plénière d'ouverture de ce matin. De nombreux délégués ont exprimé leur gratitude d'avoir transcendé leurs frontières nationales pour se rencontrer en personne pour la première fois en quatre ans. (Deux incidents distincts de renversement accidentel de drapeaux en plénière ont conduit certains à craindre que d'autres aient interprété le thème de l'absence de frontières de manière trop littérale.)

La chaleur de l'accueil ouzbek a amplifié l'enthousiasme des organisateurs et des délégués. Le personnel local, dont de nombreux étudiants donnant de leur temps, espèrent voir la CdP mettre en lumière leur pays. Le personnel du Secrétariat, quant à lui, était ravi des gros titres des médias mondiaux suscités par le nouveau Rapport sur l'État des espèces migratrices dans le monde. « Le monde nous regarde réellement », a souri un délégué. “Nous devons nous montrer à la hauteur.”

Pour d'autres cependant, l'introduction des discussions budgétaires dans l'après-midi a mis en évidence les conversations difficiles et pratiques à venir. « La CEM vient de publier un rapport indiquant qu'un cinquième de ses espèces sont menacées d'extinction », a fulminé un haut délégué, « et pourtant, plus de la moitié des parties sont en retard ! Comment pouvons-nous demander au monde de l'ambition alors que nous pouvons à peine garder les lumières allumées au Secrétariat ?

Alors qu'une semaine difficile les attend et que le monde a les yeux rivés sur leur travail, certains délégués espèrent voir la célébration dans la soirée des « Champions des espèces migratrices » – les parties et les parties prenantes qui ont généreusement contribué à la mise en œuvre de la Convention – créer un élan crucial. « Quelle que soit la décision que nous prendrons à Samarkand, nous devons inverser la chute libre de la santé des espèces migratrices. La nature ne connaît peut-être pas de frontières, songea l'un d'eux, mais elle n'accepte pas non plus d'excuses.